

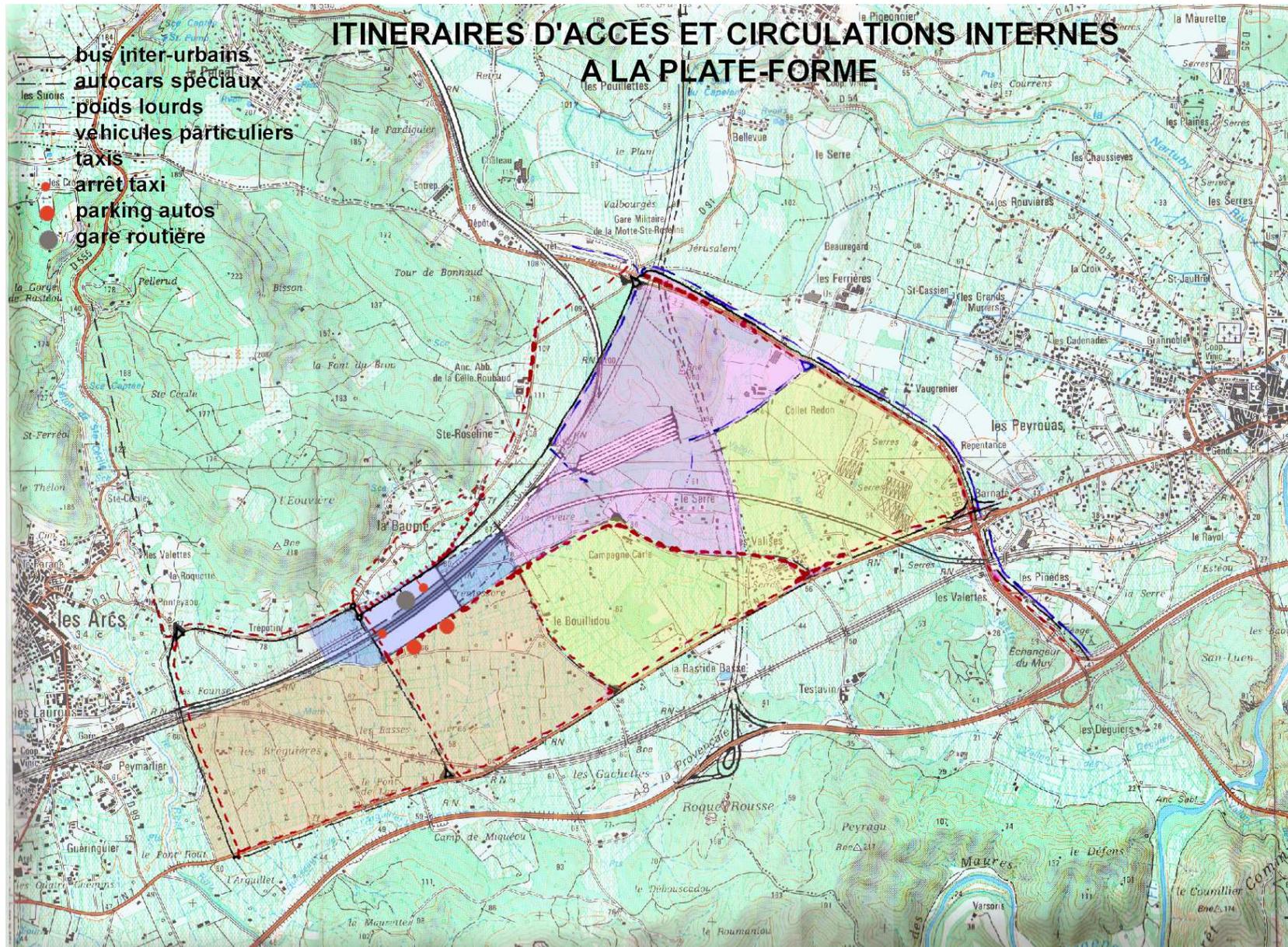
Néanmoins le site de La Baume, point stratégique dans le schéma des transports de l'Est Var, doit non seulement s'insérer parfaitement dans le maillage du réseau viaire de l'Est Var (*cf. carte armature des transports de l'Est Var*), mais aussi s'assurer de la qualité de ses dessertes, c'est-à-dire en définissant tout particulièrement la qualité des accès et leur spécificité.

5°) Les infrastructures routières desservant la plate-forme

- Elargissement ou doublement du tronçon de RN 7 entre Le Muy et Vidauban
- Aménagement du carrefour au niveau de l'intersection D 555 et RN 7
- Aménagement de voies pour le transport en site propre sur le tronçon Le Muy et Le Luc sur la RN 7 (entre les deux accès autoroutier), pouvant être ensuite prolongé sur Fréjus et Brignoles
- Aménagement de voies supplémentaires pour le transport en site propre sur la D 555 entre le carrefour de la RN 7 et la RN 555, et la D 91 entre le carrefour de la RD 555 et la RN 555
- Aménagement du carrefour du Muy, point nodal important dans le schéma routier.

5-a) Les accès routiers à la plate-forme

- En provenance de Draguignan : D 555 ou RN 555, puis embranchement par D 91
- En provenance de Fréjus – Puget – Roquebrune : RN 7 ou A 8 sortie le Muy
- En provenance de Vidauban, Lorgues... : RN 7
- En provenance du Golfe de Saint-Tropez : RD 25 puis carrefour du Muy direction RN 7 Les Arcs



- En provenance de Toulon, Brignoles (Aix) : sortie Le Luc puis RN 7 direction Le Muy, ou sortie A 8 Le Muy puis RN 7 direction Les Arcs
 - par A 8bis sortie Draguignan puis RD 555 ou RN 555 et embranchement D 91
 - par A 8 ou A 8bis, embranchement A 8, sortie Le Muy puis RN7 ou RN 555 embranchement D91
- Accès sur la RN 7 : véhicules particuliers et taxi
- Accès par RN 555 et D91 : à préférer pour éviter le trafic poids lourd avec accès de délestage, accès de fret tout train, et bus en site propre
- Accès par RD 555 et D 91 : entrée / sortie de livraisons, plus bus en site propre. Possibilité délestage du trafic poids lourd pour desserte de Lorgues, Salerne, Verdon

5-b) Les itinéraires d'accès routiers selon le moyen de transport utilisé

- Les transports en commun (bus inter-urbains et intra-régionaux) seront canalisés sur la RN 555 et RD 555 à partir des carrefours avec la RN 7, de manière à les resituer dans leur vocation de desservir par courtes étapes (fréquences 15', 20' ou 30' la nuit)
- Les transports autocars spéciaux (centre-ville – gare, ou aéroport – gare) utiliseront le réseau autoroutier à partir des échangeurs (Capitou Fréjus, Puget, Le Muy, Le Cannet) dont les fréquences seront toutes les 30', avec rabattement possible sur RN 7 en site propre
- Les poids lourds (transport combiné) emprunteront un itinéraire spécial : A 8 sortie Le Muy direction RN 555 Draguignan, embranchement zone de fret ou D 91, puis D 91, RN 555 direction Draguignan pour livraisons de l'arrière pays ; ou la D 91, RN 555 direction carrefour du Muy, A 8.

- Les taxis ainsi que les véhicules particuliers accéderont principalement par la RN 7 aménagée à cet effet. Des possibilités de rabattement par la RD 555 via D 91, ou RN 555 via D 91 leur seront aussi possible, notamment pour les taxis pouvant bénéficier des voies de transport en site propre

cette organisation de flux autour de la plate-forme multimodale se compose de trois axes majeurs : RN 7, RN 555 et RD 55 articulées avec l'A 8 et A 8bis.

A cette échelle, ces axes de dessertes sont spécifiques à certains modes de transport selon une logique d'itinéraires principaux, d'itinéraires de rabattement et d'itinéraires exceptionnels de délestage, pensés et organisés de façon à innover au mieux le territoire tout en anticipant la saturation du réseau.

Ainsi, la prise en compte de tous ces éléments nous permet dès à présent d'établir en synthèse le plan d'aménagement du site de La Baume

